

LE TRAIT-D'UNION

SYNERGIE-OFFICIERS

SYNERGIE-OFFICIERS

Une force de proposition dans l'arc caribéen



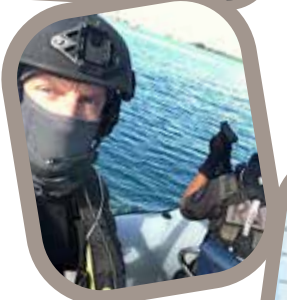
**SYNERGIE
OFFICIERS**

Revue trimestrielle
Juillet 2024 • n°244 • 3,00 €

SOMMAIRE

SYNERGIE
OFFICIERS

le trait d'union n°244

N° 244 - 2^{ème} Trimestre 2024Revue trimestrielle d'information
du Syndicat Synergie-OfficiersAffilié à la CGC par le
canal exclusif de la Fédération
des Services Publics CFE-CGCPublication inscrite
à la commission paritaire de presse
sous le n° CPPAP : 1020 S 05864
Valable jusqu'au 31 octobre 2025Synergie-Officiers
3, Bd du Palais - 5^{ème} étage 75004 PARIS
Tél. : 01 40 13 02 85
bureau.national@synergie-officiers.comAbonnement
Un an, 4 numéros : 10 €
Contacter le Secrétariat au 01 40 13 02 85Directeur de la publication
Gaëlle JAMESRédacteur en chef
Isabelle TROUSLARDRédaction
Benjamin ISELI, Frédéric BISANCON,
Linda BUQUET, Vanessa CIAPPARA et les
membres de la section des retraités.Maquette et réalisation
Éditions Crépin-Leblond
14 rue du Patronage Laique
52902 Chaumont
Tél. : 03 25 03 87 48 Fax : 03 25 03 87 40

3 ÉDITO

4 DOSSIER DE FOND

- SYNERGIE-OFFICIERS - UNE FORCE DE
PROPOSITION DANS L'ARC CARIBÉEN

23 GESTION : JOP 2024

- DES MESURES SPÉCIFIQUES OBTENUES PAR
SYNERGIE-OFFICIERS

25 SOUVENONS-NOUS

- LA SIMCA 1100

28 GRILLE DE TRAITEMENTS
PARIS / IDF 202430 GRILLE DE TRAITEMENTS
PROVINCE 2024

Chers collègues,
À l'approche des jeux Olympiques
et Paralympiques, je tiens à
exprimer une pensée particulière
pour vous qui êtes au cœur des
défis auxquels notre pays est
confronté.

Je souhaite, de prime abord,
souligner l'engagement des
forces de l'ordre mobilisées dans
les territoires d'Outre-mer : depuis
le 13 mai en Nouvelle-Calédonie, où de violentes
émeutes secouent le territoire mais également à
Mayotte, où la situation reste très tendue et où
l'insécurité est omniprésente.

La dissolution de l'Assemblée nationale à la veille
des JO et JOP, interroge le pays et place les forces
de sécurité dans une situation particulièrement
tendue, potentiellement explosive. Il vous est
demandé d'assurer la sécurité du plus grand
événement sportif mondial, tout en étant prêts
à gérer d'éventuels débordements et manifesta-
tions liés au climat politique actuel, sans oublier
d'assurer vos missions constantes.

Vous serez confrontés à plusieurs types de risques : la
menace terroriste, les atteintes cyber, et bien évidem-
ment, les atteintes aux biens et aux personnes.
Aujourd'hui, l'incertitude règne quant à la direc-
tion que prendra la politique de sécurité et à
la place future des forces de l'ordre. Face à une
délinquance de plus en plus violente, il est impé-
ratif que nos dirigeants abordent ce sujet avec la
plus grande détermination.

SYNERGIE-OFFICIERS a participé aux négo-
ciations pour obtenir des compensations finan-
cières pour tous les corps impliqués dans les
JOP et nous continuons à surveiller de près vos
conditions de travail (hébergement, transport,
repas, logistique). Nous avons estimé que les offi-
ciers, en tant que maillons essentiels de la chaîne
hiérarchique, joueront un rôle crucial lors de cet
événement. Il était donc impératif que votre
engagement soit reconnu et valorisé.

C'est pourquoi, en collaboration avec nos parte-
naires commissaires du bloc syndical (SICP et SCPN),
nous avons considéré comme insuffisantes les
mesures communes à tous les corps. Les cadres de



GAËLLE JAMES

la police nationale seront chargés de
diriger, manager, organiser et répondre
à toutes les questions de leurs équipes.
Pour toutes ces raisons évidentes, nous
avons travaillé, proposé et négocié pour
que le statut de cadre soit justement
reconnu pendant ces JOP :

En plus du relèvement du
plafond de l'écrêtage des
dépassements horaires pour
les officiers « *non article 10* », de la compensation
des rappels au service et permanences pour
les officiers « *article 10* », de la possibilité pour les
officiers de la 28^{ème} promotion (normalement non
éligibles à la part P classique) de pouvoir bénéficier
de cette part P "JOP" s'ils répondent aux critères,
ainsi que de la comptabilisation des heures supplé-
mentaires pour les officiers stagiaires de la 29^{ème}
promotion, **SYNERGIE-OFFICIERS** a été la seule
organisation à proposer un abondement de la
part P (dispositif unique dédié aux commissaires
et aux officiers) pour le corps de commandement.
Nous avons obtenu un abondement exception-
nel significatif du montant de la part P des cadres
2024. Tous les officiers en renfort opérationnel
pendant les JOP et ceux visés par les primes de 1
900 à 1 600 € pourront en bénéficier.
Cette part P "JOP" représentait le seul levier vous
permettant d'obtenir une compensation financière
supplémentaire, en adéquation avec votre statut.

L'attribution de la part P "classique" est maintenue
pour les autres officiers.

Comme vous l'avez compris, chers collègues,
SYNERGIE-OFFICIERS restera constamment
attentif à vos conditions, afin que votre statut,
votre engagement et votre professionnalisme
soient pleinement reconnus.
Avec mon équipe, je suis déjà venue à votre
rencontre sur les différents sites des « compagnies
de marche » pour échanger et faire remonter
d'éventuelles problématiques.

Je vous souhaite beaucoup de courage pour
cette période atypique et vous assure que vous
pouvez compter sur l'ensemble des délégués de
SYNERGIE-OFFICIERS.

Gaëlle James
Secrétaire Générale

SYNERGIE-OFFICIERS

une force de proposition dans l'arc caribéen

Dans la continuité de sa première tournée, Cyril Leteuil, notre conseiller technique national plus particulièrement chargé des territoires ultramarins et des fonctions à l'étranger, s'est rendu en Guadeloupe du 12 au 19 mars 2024, à la rencontre des officiers de police.



Carte
GUADELOUPE

L'île est située à 6 200 kilomètres de la Métropole et à 180 kilomètres de la Martinique. Plusieurs îles voisines (Marie-Galante, l'archipel des Saintes, la Désirade et les îles de la Petite-Terre) y sont rattachées administrativement. Saint-Martin et Saint-Barthélemy, qui se trouvent à 200 kilomètres environ, faisaient partie administrativement de la Guadeloupe jusqu'à la reconnaissance du statut de collectivité d'Outre-mer (COM) en 2007.

La capitale administrative de la Guadeloupe est Basse-Terre où se situent la préfecture et la cour d'appel. Toutefois, c'est à Pointe-à-Pitre que se déroule toute l'activité économique de l'île, une

agglomération qui concentre l'essentiel des problèmes de sécurité.

La population guadeloupéenne est de 378 476 habitants en 2023 avec un vieillissement accentué ces dernières années. L'économie du territoire repose sur l'agriculture et le tourisme, alors que le taux de chômage s'établit à 17 %. Sur le territoire, l'immigration clandestine provient principalement d'Haïti, de l'île de la Dominique et de la République dominicaine.

C'est dans ce contexte qu'une visite soigneusement préparée par David Appelghem et son



Entretien avec le MIOM à
l'Ambassade de France à Castries

adjoint nouvellement élu, Stéphane Gagne, délégués départementaux SYNERGIE-OFFICIERS en Guadeloupe, a permis à la délégation d'échanger avec les officiers en poste sur "l'île aux belles eaux". La délégation a été reçue par l'ensemble des chefs des services territoriaux de la DTPN 971, mais également par le DTPN et le DDSI. Ces entretiens ont débuté par une réunion avec Monsieur le préfet de la région Guadeloupe et représentant de l'État dans les collectivités de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, Xavier Lefort, avec lequel a pu être évoqué l'ensemble des problématiques soulevées.



« C'est dans le cadre de l'égalité de traitement entre la Métropole et les territoires ultrama-



Réunion avec le DTPN 971
Christophe GAVAT

rins que notre bureau national m'a mandaté pour aller à la rencontre des officiers dans leur richesse et leur diversité afin d'être leur porte-parole vis-à-vis des autorités de police. » (Cyril Leteuil sur Radio Caraïbes International, le 19 mars 2024.)

La délégation a souligné le manque criant d'effectifs du CEA en Guadeloupe : enquêteurs, formateurs, postes profilés ou polyvalents. Deux points ont retenu l'attention de l'autorité préfectorale : le renforcement de la compagnie d'intervention sachant qu'en 2025 le carnaval se déroulera sur trois mois et la création d'une brigade nautique avec le double objectif de lutter contre le trafic aux frontières et l'immigration irrégulière. La Guadeloupe étant devenue, au fil des années, une plaque tournante des trafics, vu sa proximité géographique avec l'Amérique où la circulation des armes en tous genres est légale via Porto Rico et la Dominique. Une réflexion peut être engagée sur la création d'un poste à la Dominique d'officiers de liaison à dominante criminalité organisée dépendant du SSI Sainte-Lucie. La Dominique est souvent la dernière île de "rebond" avant l'arrivée des armes et des produits stupéfiants en Guadeloupe. La délinquance commise par des Dominicains sur le sol français est très élevée et violente. De nombreux Dominicains sont mis en cause dans des procédures d'homicides ou de tentatives d'homicides.

Le préfet nous fait savoir d'une part qu'un projet d'acquisition sur des fonds MILDECA de deux moyens nautiques est en cours et que, d'autre part, une unité permanente de renseignement (UPR) (*) à la Dominique a été installée, de même qu'un renforcement des moyens aériens, drones notamment, a été demandé.

(*) En 2023, la DTPN 971 a lancé, en lien avec l'OFASST Caraïbes, l'Unité permanente de renseignements sur l'île de la Dominique. Un policier français se déplace régulièrement sur l'île afin de nouer des contacts, proposer des formations



INTÉRIALE

ALTERIALE

L'OFFRE SANTÉ SIMPLICITÉ

UNE COUVERTURE SANTÉ POUR COUVRIR L'ESSENTIEL DE VOS BESOINS



Uniquement les principales
garanties santé, au prix juste



Des tarifs attractifs
pour votre famille



2 formules solidaires,
responsables et labellisées



3 renforts pour bénéficier
de remboursements
complémentaires

[dépassement d'honoraires, forfaits chambre
particulière, médecine douce, optique ou dentaire]

Faites un devis auprès d'un conseiller dans l'un de nos points de rencontre
ou par téléphone du lundi au vendredi de 8h à 18h

▶ N°Cristal 0 970 821 821

APPEL NON SURTAXÉ

La confiance, notre force

(pose de balises, surveillances...) et recueillir du renseignement opérationnel. Le premier déplacement a eu lieu en décembre 2023 et a pour but de faciliter les échanges d'informations et de contribuer efficacement à la lutte contre les trafiquants de stupéfiants et d'armes qui circulent entre la Guadeloupe et la Dominique.

Tous ces moyens techniques au service des policiers pour lutter contre la délinquance du quotidien ou la criminalité organisée, notamment des opérations "places nettes", ne peuvent être efficaces que si elles sont pilotées par des cadres qui dirigent et coordonnent l'action de l'État.

« Nous avons observé des difficultés structurelles de recrutement et avons proposé au préfet des pistes pour pallier cette carence de cadres de la PN en Guadeloupe, car 30 % des postes ne sont pas pourvus par manque d'attractivité. Une véritable politique d'accompagnement doit être mise en œuvre par la RH pour les candidats partant ou revenant d'un séjour en Outre-mer ainsi qu'une indemnité de sujétion géographique comme cela est déjà le cas pour Mayotte ou la Guyane. » (Cyril Leteuil sur RCI)

Différents projets sont actuellement pilotés par le DTPN, notamment sur l'avenir du SATPN sous sa forme actuelle avec un guichet unique pour éviter des doublons dans les demandes et les traitements de dossiers, mais également la poursuite

Audience avec le Préfet de Guadeloupe Xavier LEFORT



du recrutement pour la réserve opérationnelle de la police nationale. Autant de sujets impactant le dialogue social où nos représentants SYNERGIE-OFFICIERS restent régulièrement consultés.

La délégation SYNERGIE-OFFICIERS a d'ailleurs évoqué l'ensemble de ces doléances au préfet et au DTPN et fait quelques propositions, notamment en faveur d'un renouvellement des contrats plus souple, de concert avec les intérêts du service, comme la possibilité de proposer, aux sorties d'école, des postes A sans candidat à l'instar de ce qui se fait dans l'Hexagone.

Les 17 et 18 avril 2024, le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, Gérald Darmanin, et la ministre déléguée Marie Guévenoux se déplaçaient en Guadeloupe pour une visite centrée autour des problématiques de sécurité de quelques annonces réclamées et relayées par SYNERGIE-OFFICIERS : étude d'un renfort de l'OFASST Guadeloupe avec six effectifs, prise en compte de la problématique stupéfiants et armes avec les bateaux commandés pour renforcer les moyens sur les plages, lutte contre les trafics inter-îles et, notamment, la Dominique qui reste un lieu de repli des malfaiteurs dominiquais d'où l'importance de la coopération internationale avec le SSI Sainte-Lucie et le programme ALCORCA (Appui à la lutte contre la criminalité organisée en région Caraïbes) financé par la DCSD (Direction de la coopération de sécurité et de défense), du MEAE, instauration d'un couvre-feu pour les mineurs pour lutter contre la délinquance et prise en compte des difficultés d'attractivité sur ces territoires et, notamment, pour les officiers de police.

Pour illustrer ces propos, le Trait d'Union a sollicité trois officiers de différents horizons qui, à l'approche des JOP 2024, ont une passion commune : le sport. Ils ont accepté de se prêter au jeu des interviews qui vous permettront de vous faire une idée plus précise des possibilités offertes par la DTPN 971 et, surtout, de l'engagement des cadres en Guadeloupe qui font face au quotidien à une violence systémique et une criminalité organisée, qu'ils arrivent à juguler jusqu'à présent.

En mars 2024 un nouveau bureau départemental "DTPN 971 Guadeloupe-Saint-Martin" voyait le jour avec l'arrivée de Stéphane Gagne, commandant de police, comme délégué départemental, adjoint à David Appelghem.

Stéphane est adjoint au chef de circonscription de Basse-Terre qui couvre une population de plus de 10 000 habitants.



Stéphane GAGNE, adjoint au chef de circonscription de Basse-Terre



Le Trait d'Union : Stéphane, peux-tu te présenter afin de donner un aperçu de ta carrière et de ton parcours dans la police nationale ?

Stéphane Gagne : Je suis entré en école de gardien de la paix en octobre 1994 avec une première partie de ma carrière orientée vers le sport de haut-niveau, période au cours de laquelle j'ai bénéficié d'un détachement à temps complet en tir sportif. J'en ai profité pour préparer le concours externe d'officier de police, grâce à la préparation interne de Clermont-Ferrand.

J'ai intégré l'ENSP en janvier 2001 et conservé ce statut qui m'a permis d'obtenir une création de poste à la DDSP 33 puisque mon centre national d'entraînement se situait dans la banlieue bordelaise.

J'ai mis un terme à ma carrière de sportif en 2004 et ai été affecté comme adjoint à la CDI 33 début 2005. Au départ de mon chef d'unité, le commandant Philippe Etcheverry (ex-officier de paix et adhérent SYNERGIE de la première heure), on m'a proposé de prendre sa suite, ce que j'ai accepté. En 2012, le DDSP m'a "invité" à prendre le

commandement de la BAC 33, challenge que j'ai accepté en 48 heures, prenant en compte qu'un refus pourrait être réhibitoire pour la suite de ma carrière. J'ai trouvé des satisfactions exaltantes, entre les nouvelles attributions des BAC en termes d'interventions de niveau 2, l'accompagnement en sécurité des personnalités, l'EURO 2016 dans un contexte terroriste élevé, les gilets jaunes, la réforme de la retraite et les VU de l'été 2023. Puis, lors de la réforme des structures en 2021, j'ai suivi deux excellents "patrons" et un bon camarade (Éric Perez-Baquer, délégué SYNERGIE) à Mérygnac, comme chef UAO.

Le Trait d'Union : Quel est ton poste actuel ?

S. G. : Je suis adjoint au chef de circonscription de Basse-Terre en Guadeloupe et chef du SVP. Je gère ainsi, en direct, 74 personnels de voie publique (UPS, brigade d'intervention et BAC), de jour comme de nuit.



Le Trait d'Union : Comment es-tu arrivé à ce poste ?

S. G. : Après avoir passé 29 années à la DDSP 33, j'ai souhaité me remettre en question, sortir de ma zone de confort et prendre le large. Le RT m'a beaucoup attiré, j'ai donc fait des démarches sérieuses en ce sens et ai appris par Cyril, notre délégué zonal SYNERGIE-OFFICIERS, qu'un poste en Guadeloupe était vacant depuis 2 ans, celui de Capesterre-Belle-Eau. J'ai donc fait acte de candidature spontanée pour être dirigé vers mon poste actuel qui souffrait également d'un manque depuis 9 mois...

Le Trait d'Union : Quelles sont les facettes du poste que tu occupes ?

S. G. : La particularité de cette CPN réside dans le fait qu'elle se trouve loin du cœur économique et du bassin de délinquance (Pointe-à-Pitre) de l'île, mais au siège de la préfecture. Nous avons également un TJ, une cour d'assises pérenne, une cour d'appel, un tribunal de police, une maison d'arrêt, un hôpital avec ses chambres carcérales dans une ville de moins de 10 000 habitants qui voit sa population quotidienne quadrupler chaque jour. Les incidences sont donc nombreuses et lourdes pour une "petite" circonscription et nous devons répondre au mieux.

L'évolution de la délinquance n'est pas en reste depuis 6 mois et suit la courbe de croissance de l'île, dans les atteintes violentes aux personnes et aux biens.

De ce fait, les deux commandants doivent savoir "tout faire, avec peu" : mettre en musique les extractions, les présentations, faire vivre la PSQ, organiser des opérations "place-nette", assurer le suivi procédural de la BSU et du GAJ, représenter la DTPN lors des cérémonies ou événements climatiques majeurs (et ici, ce n'est pas seulement une probabilité), assurer le suivi des travaux du futur hôtel de police. L'aspect managérial est également primordial, tant la tâche est exigeante et les attentes fortes, de la part des personnels.

Le Trait d'Union : Quels en sont les principaux attraits et les principales contraintes ?

S. G. : Les principales contraintes résident dans le fait que nous sommes multitâches avec peu de moyens et à une heure des premiers renforts de la DTPN. Les attentes des élus, de la population, du parquet sont fortes, et s'attacher à faire au mieux est déjà une gageure. On doit vivre avec une période cyclonique avec ses coupures d'énergie, les rayons vides ou les routes coupées. C'est un exercice exigeant mais passionnant.





Stéphane GAGNE et Franck DUMOULIN (FSPN) et champion olympique de tir à Sydney

Le Trait d'Union : Pourquoi as-tu choisi d'être représenté par SYNERGIE-OFFICIERS et, ensuite, de t'investir syndicalement ?

S. G. : À mon entrée en école, un ami commandant m'a orienté sur ce chemin. Au fil du temps, des échanges et des avancées obtenues par SYNERGIE-OFFICIERS, je me suis rendu compte que l'état d'esprit correspondait au mien, notamment sur le volet de l'autonomie des cadres de la PN, du rehaussement du corps dans ses responsabilités, de l'alignement sur le corps des

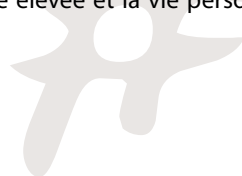
officiers de gendarmerie, du déroulement de carrière... Et puis c'est également une question de relations humaines, de rencontres. Quand tu côtoies Jack Allais, Cyril Leteuil, Éric Perez-Baquer, Olivier Durand, Olivier Bodo ou Laurent Saghaar, tu grandis dans un monde de "mecs bien" qui ont des valeurs de loyauté, de travail et d'intelligence situationnelle et cela correspond en tous points à mes attentes.



Le Trait d'Union : Le mot de la fin pour nos lectrices et nos lecteurs...

S. G. : Après avoir tant reçu de la part de SYNERGIE-OFFICIERS, il est temps pour moi de consacrer du temps à mes collègues, les aider dans leur quotidien, faire vivre les projets en cours et à venir et faire entendre la voix de Gaëlle James, notre secrétaire générale à 8 000 kilomètres. C'est la raison de mon engagement dans le bureau SYNERGIE-OFFICIERS Guadeloupe au côté de David Appelghem.

Venez en Guadeloupe, l'activité y est intense mais la solidarité élevée. Il y a de nombreux postes vacants à responsabilité élevée et la vie personnelle y est très douce.



Les principaux attraits résident dans la remise en question de tous mes paradigmes, que ce soit au contact des délinquants ou des collègues. La manière de manager est différente, les attentes souvent déçues, mais le but est de maintenir un cap, pour le bien commun et développer l'équité entre les collègues. Leur attente est forte en la matière et obtenir une petite avancée est souvent vécu comme une victoire pour moi.

Le Trait d'Union : Peux-tu nous raconter quelques anecdotes vécues qui méritent d'être citées ?

S. G. : La vie que nous avons connue au COD en préfecture lors de l'ouragan Tammy en vase clos, alors que nous étions isolés physiquement, a créé des liens forts entre nous, car, dans ces moments, nous partageons nos doutes, nos idées, notre vie quotidienne. Le rapprochement induit est intense et les grades s'estompent. Nous sommes sortis sur le terrain en bottes et jean afin de nous rendre compte *in situ* des dégâts occasionnés, en toute simplicité, avec les différentes autorités de l'État.

Encore un parcours de sportive engagée avec Natacha Woets, commandante divisionnaire, cheffe du STRF, qui, à la création de la DTPN, a repris l'ensemble des missions de formation auparavant assurées par le CDSF et les bureaux "Formation des services territoriaux" tout en conservant ses attributions d'ex-CRF.

Le STRF de Guadeloupe forme prioritairement les personnels actifs, administratifs et techniques de la police nationale, mais il étend également son offre à la gendarmerie, aux policiers municipaux, ainsi qu'aux fonctionnaires de toutes les administrations de l'État. La formation continue des agents couvre un large domaine de

compétences qui va des nouveaux logiciels informatiques aux tueries de masse, en passant par le management, le maintien de l'ordre ainsi que les diverses habilitations, recyclages et tirs réglementaires.



Le Trait d'Union : Bonjour Natacha, Peux-tu te présenter et nous parler de toi ?

Natacha Woets : J'ai commencé à la DRPP à la cellule Formation entre 1995 et 1998 puis à la 9^e section anti-terrorisme aux surveillances et filatures. Entre 2002 et 2004, j'ai obtenu le diplôme de moniteur de tir et GTPI (AAPP à l'époque devenu FTSI aujourd'hui). J'ai intégré ensuite la 14^e section des RGPP, section protection des personnalités. On travaillait de concert avec le SPHP, aujourd'hui SDLP sur le PR, le Premier ministre et le MI, en petite et grande couronne. En 2005, j'ai été mise à disposition dans le cadre de la MINUSTAH en Haïti pour le processus de stabilisation de la paix, puis, à mon retour, on m'a confié la création du GSDO des RGPP (Groupe de sécurisation des déplacements officiels) avant

de devenir, en 2015, la cheffe de la Compagnie sportive de Vincennes (150 personnels, 5 unités brigades d'intervention, gymnastes, service général, rollers, secrétariat), BI engagée avec la BRI et le RAID sur les attentats de l'HyperCacher, un blessé par balles, avant d'être mutée en Guadeloupe.

Actuellement, je suis commandante divisionnaire EF et cheffe de la filière Formation STRF (Service territorial du recrutement et de la formation) à la DTPN de Guadeloupe.

Le Trait d'Union : Peux-tu nous dire ce qui a motivé ce choix d'être mutée en Guadeloupe ?

N. W. : L'année 2015 a été très compliquée professionnellement, d'autant que mon époux était au RAID. Nous étions donc tous



Échanges avec la cheffe du STRF Guadeloupe

deux engagés à chaque fois sur la gestion de crise. Quand la maîtresse de ma fille m'a indiqué que cette dernière lui avait demandé ce qu'il adviendrait d'elle si ses deux parents mourraient, j'ai décidé de me mettre en retrait. L'opportunité s'est présentée sous la forme de ce poste en Guadeloupe où mon père vivait. J'avais le bon profil puisque j'avais déjà fait de la formation, que j'étais originaire de l'île ce qui facilitait la compréhension des us et coutumes.



Le Trait d'Union : Quelles sont les facettes du poste que tu occupes ?

N. W. : J'assure la direction administrative, financière (dans une moindre mesure depuis le passage DTPN) et pédagogique de la structure de formation, et définis son organisation et son évolution.

Outre le contrôle de l'activité du service et des personnels, je pilote l'évaluation pédagogique des formateurs et veille à la promotion de la culture de la police nationale. J'initie ou je participe à la conception de la politique de formation, de recrutement et de promotion des métiers et de l'égalité des chances dans le cadre des orientations institutionnelles définies désormais par la DRHFS.

Le Trait d'Union : Quels en sont les principaux attraits et les principales contraintes ?

N. W. : C'est une petite unité, ce qui favorise la cohésion et les échanges avec un brassage et une richesse dans la promotion des jeunes qui viennent d'horizons différents. C'est, avant tout, parvenir à valoriser la jeunesse guadeloupéenne et réussir à leur trouver une voie d'accès professionnelle.

Même si la formation n'est pas forcément une priorité dans les filières opérationnelles, cette tendance tend à évoluer car, en cas d'incident sur la voie publique, on revient toujours à la formation et à l'aspect institutionnel afin de déterminer si les bons gestes ont été démontrés et compris ! La réforme n'a pas changé le mode de fonctionnement du STRF, c'est le constat d'une plus grande fluidité dans les échanges avec les chefs de filière.

Le Trait d'Union : Pourquoi as-tu choisi d'être représentée par SYNERGIE-OFFICIERS et ensuite de t'investir syndicalement ?

N. W. : Je fonctionne à l'intuition et aux relations humaines au-delà des intérêts personnels et collectifs. Tous mes interlocuteurs ont toujours été bienveillants, attentifs aux demandes en essayant d'y apporter des solutions. Je suis quelqu'un de fidèle en tout, syndicat compris.



Le Trait d'Union : Un dernier mot ?

N. W. : La loyauté est une valeur essentielle à mes yeux, je la place au-dessus de tout ! Je la retrouve chez **SYNERGIE-OFFICIERS**.

Et, pour terminer, Le Trait d'Union a rencontré Stéphane, commandant divisionnaire et chef de l'antenne RAID de Guadeloupe. Anciennement GIPN, l'antenne RAID Guadeloupe a été créée en mars 2019 et dépend directement du RAID basé à Bièvres et de la DGPN en ce qui concerne la gestion locale de l'unité (RH, recrutement, formation, matériel, finances) ainsi que pour l'aspect opérationnel. Pour emploi, l'antenne RAID Guadeloupe est mise à disposition de la DTPN dont elle reste le bras armé. Depuis septembre 2022, un détachement RAID en Martinique, qui dépend du chef d'antenne RAID de la Guadeloupe, a été créé.



Le Trait d'Union : Peux-tu te présenter afin de donner un aperçu de ta carrière et de ton parcours dans la police nationale ?

Stéphane : Après des études de lettres supérieures, je suis sorti de l'école d'inspecteur en 1990. Mon premier poste a été au RGPP, dans une filière judiciaire. Rapidement, je suis parti aux stupps du SDPJ 93 à Bobigny, puis à Aulnay-sous-Bois au GRB. C'est vraiment là que j'ai pu apprendre le métier et faire mes armes sur le terrain. J'en ai encore d'excellents souvenirs, qu'ils soient professionnels ou amicaux. En 1997, j'ai intégré l'Unité centrale du RAID à Bièvres où j'ai exercé onze années. J'ai souhaité avoir une expérience Outre-mer et j'ai pu être



affecté ensuite pendant cinq ans chef du GIPN en Nouvelle-Calédonie et, à l'issue, j'ai pu intégrer le GIPN en Guadeloupe qui deviendra antenne RAID.





Le Trait d'Union : Quelles sont les missions d'une antenne RAID dans les territoires ultramarins et, plus particulièrement, en Guadeloupe ?

Stéphane : Outre les prises d'otages ou encore les forcenés, notre principale occupation est d'assister l'ensemble des services judiciaires pour des interpellations à risque, et cela ne manque pas en Guadeloupe, puisque ce département est l'un des plus criminogènes de France, que ce soit en termes d'homicides, de vols à main armée, de trafics d'armes ou de stupéfiants...

C'est avant tout cet attrait professionnel qui m'a convaincu de rester en Guadeloupe, car, du coup, on ne s'ennuie jamais ; c'est loin d'être une sinécure.

En revanche, et je mets souvent en garde les collègues qui veulent tenter une expérience

Outre-mer et notamment, en Guadeloupe : tout n'est pas aussi rose comme on pourrait l'imaginer.

En effet, pour bien s'adapter, il faudra faire abstraction de beaucoup d'éléments qui peuvent devenir très pesants au quotidien. Je citerai en exemple les problèmes récurrents d'approvisionnement en eau (nous n'avons pas d'eau au robinet environ un jour sur trois, et, récemment, nous avons été privés d'eau durant douze jours d'affilée, que ce soit à notre domicile mais aussi au travail, chose évidemment impensable dans l'Hexagone), le système scolaire et hospitalier qui n'est pas toujours à la hauteur, une cherté de la vie excessive loin d'être compensée par l'indexation, ou encore un chômage drastique empêchant souvent les épouses des collègues de trouver un emploi... Et puis il y a souvent l'incertitude du retour à la fin du contrat.

La plupart des services en Guadeloupe ont, du coup, beaucoup de mal à recruter, et ce, quel que soit le grade.



Stéphane, chef de l'antenne RAID Guadeloupe



Le Trait d'Union : Peux-tu nous raconter une ou deux anecdotes ?

Stéphane : Professionnellement, je citerai deux faits qui m'ont marqué dans ce département.

Le 6 septembre 2017, l'ouragan Irma avait durement frappé les îles de l'arc caribéen et, notamment, Saint-Martin qui a été dévastée. Nous avons été immédiatement envoyés en mission sur place afin de sécuriser des quartiers qui étaient livrés aux pillages par des bandes armées. Je me souviendrai longtemps de notre arrivée sur ce qu'il restait d'aéroport sur cette île, ce grand moment de solitude dû à l'absence de toute précision quant à ma mission, aucun hébergement (il a fallu squatter chez un particulier qui, comme partout, n'avait ni eau ni électricité), aucun moyen de locomotion puisque nous avons dû récupérer des véhicules abandonnés sur des parkings, aucune nourriture (la Légion étrangère nous a gentiment donné des rations) et, pour couronner le tout, aucun réseau téléphonique (plus rien ne fonctionnait)...

Une dizaine de jours plus tard, le président de la République est venu nous saluer sur place.

Fin 2021, à la suite de mouvements sociaux, nous avons été confrontés durant trois semaines, à une guérilla urbaine avec des gangs armés érigeant des barrages, pillant les magasins et faisant feu sur la police presque chaque nuit, à l'aide d'armes telles que des AR-15 (fusils d'assaut américains), fusils à pompe ou encore des glocks. Nous ne remercierons jamais assez notre unité centrale du RAID qui est venue en renfort depuis Bièvres pour nous assister dans ces moments difficiles qui ont vu tout de même plusieurs d'entre nous touchés par des balles de 9 mm ainsi que par du plomb.



Le Trait d'Union : Pourquoi as-tu choisi d'être représenté par SYNERGIE-OFFICIERS et ensuite de t'investir syndicalement ?

Stéphane : Cela doit faire à peu près 25 ans que je reste fidèle à **SYNERGIE-OFFICIERS**, et il a été plaisant de constater le suivi effectué par ses délégués nationaux qui ont toujours été à l'écoute de nos préoccupations en se déplaçant régulièrement sur notre île. Je pense bien entendu aux pétillantes Gaëlle James et Vanessa Ciappara, ou encore, plus récemment, Cyril Leteuil. Je suis fier d'avoir été pendant quelques années le représentant **SYNERGIE-OFFICIERS** pour tous les officiers de Guadeloupe que j'ai toujours eu à cœur de soutenir. J'ai dorénavant passé le flambeau à David, en qui j'ai toute confiance pour le suivi.





Virginie,
policière.

S'engager auprès de ceux qui se mettent au service des autres, c'est ça être assurément humain.



Assurément
Humain

FOCUS SUR LA STRATÉGIE DE COOPÉRATION

La récente présentation de la feuille de route du ministre de la Justice pour les Outre-mer avec une justice plus rapide et plus accessible, a permis de mettre l'accent sur la lutte contre les stupéfiants et les trafics dans l'arc Antilles-Guyane qui se trouve renforcée par un magistrat de liaison qui prendra ses fonctions en septembre à Sainte-Lucie, afin d'améliorer la coopération avec les territoires voisins.



Dans le cadre du programme ALCORCA du MEAE, des séminaires sont organisés dans différents pays de la zone avec la participation des DTPN. L'objectif est d'approfondir les liens et de travailler en commun avec les autres pays de l'arc caribéen sur la lutte contre les trafics internationaux de stupéfiants et la criminalité organisée.

Le STPJ de la DTPN 971 a participé aux *Regional International Intelligence Meeting* qui rassemblent des représentants des FSI, de l'immigration et de la douane de plusieurs États de la Caraïbe et des États-Unis et qui ont été organisés à Porto Rico le 17 octobre 2023. Ces réunions ont permis d'échanger des informations opérationnelles sur les dossiers en cours et de tisser des liens de confiance entre policiers Caribéens.

Si « *La Caraïbe est un chapelet d'îles, interdépendantes mais connectées les unes avec les autres, avec des problématiques de sécurité, comme à Sainte-Lucie, propices aux trafics en tout genre aux portes de la Martinique, la coopération régionale doit être renforcée, notamment dans le cadre de la Direction de la coopération internationale de sécurité qui a su mettre les moyens humains pour déjouer les plans des criminels les plus audacieux* ». Cyril Leteuil sur RCI





**Installation de Jean-Raoul Bargmann
ASI Sainte Lucie**

C'est à travers ce constat que le MIOM a (ré)ouvert le poste d'attaché de sécurité intérieure à Sainte-Lucie, fermé depuis 2009, pour positionner le commandant de police Jean-Raoul Bargmann.

À l'heure où une suppression de la DCIS, bras armé à l'étranger de la coopération opérationnelle des services de police et de gendarmerie, est programmée, **SYNERGIE OFFICIERS** dénonce le risque d'une rupture du continuum de sécurité face aux menaces criminelles, notamment dans les territoires ultramarins. Pour rappel, la DCIS est le deuxième réseau de sécurité intérieure au monde avec une activité opérationnelle de 75 SSI qui couvrent 140 pays.



Le Trait d'Union : Jean-Raoul, peux-tu te présenter afin de donner un aperçu de ta carrière et de ton parcours dans la police nationale ?

Jean-Raoul Bargmann : Je suis entré dans la police en 1995 et j'ai fait partie de la première promotion d'officiers de police. Je suis adhérent Synergie depuis lors.

J'ai ensuite servi 6 ans à la Direction des renseignements généraux de la préfecture de police,

d'abord aux violences urbaines (10^e section), puis à la section antiterroriste (9^e section).

En 2003, j'ai rejoint la police judiciaire à la BREC de Strasbourg au sein de laquelle j'ai été chef de groupe, puis chef-adjoint de la BRI de 2008 à 2012. De 2012 à 2016, j'ai été affecté comme assistant de police à Beyrouth. Ce libellé de poste n'existe plus aujourd'hui, mais il s'agissait d'assumer les fonctions d'ODL et d'ASI adjoint. Les principales thématiques traitées étaient, bien entendu, le terrorisme (en pleine crise syrienne) mais également le trafic de stupéfiants et l'assistance à la communauté et aux entreprises françaises particulièrement représentées dans ce pays.

À mon retour en 2016, j'ai retrouvé mon poste d'adjoint à la BRI de Strasbourg-Metz dont j'ai pris le commandement en septembre 2017.

En septembre 2022, j'ai rejoint la mission européenne EUCAP Sahel Niger en tant que conseiller du ministre de l'Intérieur nigérien. Cette nouvelle expérience à l'étranger a été particulièrement intéressante à plusieurs titres : l'environnement de travail qui apprend à composer avec les cultures professionnelles de collègues européens, la gestion de projets dont les budgets peuvent donner le vertige, mais également les enjeux locaux, terrorisme et immigration irrégulière en tête dont les retentissements en Europe sont indéniables. Malheureusement, le *putsch* de juillet 2023 a mis fin à la coopération française, mais également européenne au Niger. J'ai alors participé à l'évacuation des ressortissants français et européens (en appui de l'ambassade de France), puis contribué au démantèlement de la Mission. Sans espoir de retour à l'ordre démocratique au Niger dans des délais raisonnables, il a été mis fin à notre mission le 2 avril 2024.

Le Trait d'Union : Dans quelles conditions as-tu été choisi par l'administration pour occuper cette création de poste d'ASI Sainte-Lucie ?

J. -R. B : Le recrutement pour ce poste s'est déroulé très rapidement en raison de la volonté forte du ministre de l'Intérieur d'implanter un ASI dans ce secteur dans les plus brefs délais. Un jury a donc été organisé pour choisir le nouvel ASI. Quatre candidats ont été retenus. La sélection a pris en compte le parcours professionnel (s'agissant d'une création de poste, il était nécessaire d'avoir une première expérience en ambassade, il était également demandé d'avoir une expérience de la lutte contre le crime organisé), les compétences linguistiques (nous avons tous subi un test de langue anglaise organisé par une société privée spécialisée) et la connaissance des enjeux et acteurs locaux.

Le Trait d'Union : Peux-tu préciser au lecteur de TU comment tu appréhendes tes futures fonctions, en poste isolé ?

J. -R. B : Tout d'abord, on n'est jamais vraiment isolé : les compétences sur mon secteur étaient,



Saisies liquidités

jusqu'à présent, assumées par le collègue ASI au Venezuela qui m'est déjà d'un précieux soutien. L'OFASST dispose également d'un officier de renseignement qui se rend très régulièrement sur place et connaît l'ensemble des acteurs. La DCIS dispose également de chargés géographiques très expérimentés qui sont à même, depuis Nanterre, de solutionner un grand nombre de situations en appui de l'ASI. Enfin, Sainte-Lucie est située à 30 km de la Martinique et mon poste imposera de fréquents contacts avec les collègues policiers et gendarmes des îles françaises de la Caraïbe.

Bien sûr, il n'en reste pas moins que je n'aurai pas d'équipe permanente sur place pour m'épauler. Je me servirai de ma première expérience en ambassade, qui me permet déjà de me sentir à l'aise dans une emprise diplomatique, et je m'appuierai sur tous les acteurs dont je viens de parler pour être opérationnel le plus rapidement possible.

Quant à l'isolement familial, je l'ai connu pendant ma mission au Niger où l'Europe nous interdisait de recevoir nos familles. Sur ce point, pas de difficulté particulière à Sainte-Lucie.



Le Trait d'Union : Quelles sont les thématiques que tu auras à traiter et les challenges à relever ?

J. -R. B : Je serai basé à Sainte-Lucie, mais j'aurai également compétence sur la Dominique, Saint-Vincent et les Grenadines, la Barbade, la Grenade et Trinité-et-Tobago, autant d'îles indépendantes, principalement anglophones, situées sur le



sud de l'arc caribéen entre la Guadeloupe et le Venezuela. Le premier des challenges sera d'être présent et identifié par les autorités de ces différents pays pour pouvoir répondre rapidement à toutes les demandes de nos autorités.

Dans cette région, les principaux enjeux sont le trafic de stupéfiants (cocaïne en provenance des pays producteurs et à destination de l'Europe), le trafic d'armes (armes en provenance des États-Unis et d'Amérique du Sud revendues et utilisées par les malfaiteurs locaux) et l'immigration irrégulière (principalement cubaine, mais également locale qui impacte nos communautés territoriales des Caraïbes). Il existe une criminalité originaire de Sainte-Lucie, mais également de la Dominique, liée à ces trois domaines d'activité, en Guadeloupe et en Martinique. De nombreux braquages et homicides sont perpétrés par des ressortissants saint-luciens ou dominiquais et mon travail consistera à mettre en place des mécanismes améliorant la coopération policière et judiciaire entre nos États. Les attentes de nos autorités en matière de retour en sécurité intérieure sont particulièrement élevées ; de leur côté, nos partenaires caribéens sont très demandeurs d'assistance technique et, en particulier, de formations.



Le Trait d'Union : Pourquoi as-tu choisi d'être représenté par SYNERGIE OFFICIERS ?

J. -R. B : Comme je l'ai dit plus haut, c'est une longue histoire, et je suis adhérent depuis le début de ma carrière qui correspond quasiment à la création du syndicat, au moment de la réforme de 1995. C'est sur les conseils de mon père, ancien collègue aujourd'hui décédé, que j'ai fait ce choix que je n'ai jamais regretté. Bien sûr, ce sont les positions du syndicat en matière de positionnement et de responsabilisation du corps qui m'ont fait adhérer, mais, comme je pense pour la plupart des collègues, ce sont les délégués qui



Saisie cocaïne

m'ont fait rester. Je pense en particulier à Michel et Cyril qui, loin d'être des marchands de rêve, ont toujours été d'un précieux soutien.



Le Trait d'Union : Le mot de la fin pour nos lectrices et nos lecteurs.

J. -R. B : J'encourage tous les collègues qui le souhaitent à sauter le pas qui consiste à s'orienter vers une carrière à l'international. Pour cela, je pense qu'il faut d'abord bien connaître son métier en France : l'expérience est essentielle dans ces postes. Ensuite, je pense qu'il faut partir pour de bonnes raisons, la crème solaire n'en faisant pas partie. Il faut bien mesurer les impacts de l'éloignement, à la fois sur soi-même et sur son environnement familial : tout problème d'ordre privé prend des proportions insoupçonnées avec les kilomètres. Enfin, il faut bien se préparer, en particulier en langues étrangères qui sont souvent notre talon d'Achille.



C'est encore et toujours dans cet esprit que **SYNERGIE OFFICIERS** continuera à défendre les intérêts des officiers de police en poste dans les départements, régions et collectivités d'Outre-mer, afin qu'ils continuent à être positionnés sur des postes stratégiques, à haute visibilité et à responsabilités qu'ils occupent déjà à la satisfaction générale.

À l'heure où les tensions en Nouvelle-Calédonie restent extrêmement fortes dans cette collectivité d'Outre-mer qui n'avait pas subi un tel niveau de violence depuis Ouvea en 1988, **SYNERGIE OFFICIERS** rend hommage à l'ensemble des FSI mobilisées sur la ligne de front pour assurer la protection de nos concitoyens, et ramener la paix et la sécurité sur "le Caillou".

Dans ce contexte insurrectionnel, l'engagement sans faille des policiers, des gendarmes et des militaires avec ses morts et ses blessés mérite notre respect, et notre délégué Frédéric Moeljokario en charge de l'ordre public, peut compter sur notre plus grand soutien ainsi que l'ensemble des officiers de police fatigués, mais toujours motivés dans cette séquence intense.



Réunion avec l'adjoint au chef du STPAF Guadeloupe



Échanges avec le chef du détachement OFAST Guadeloupe



Réunion avec les officiers de la DTPN 972



engagés au plus haut niveau

Vahiné



Guilhem



Maxence



Mehdi



Pour la MGP, s'engager pour les autres, pour l'environnement, et surtout s'engager avec la police... c'est aussi du haut niveau.

Flashez ce QRcode
pour voir le film



MGP

JOP 2024 :



DES MESURES SPÉCIFIQUES OBTENUES PAR SYNERGIE-OFFICIERS

En choisissant de s'associer dès janvier 2024 avec le SICP et le SCPN, les deux organisations syndicales représentatives du CCD, partenaires au sein du bloc syndical, **SYNERGIE-OFFICIERS** a fait le choix de défendre, en force, les intérêts des officiers.

Ce dossier n'avancé pas pour les cadres de la police nationale. La défense des intérêts communs et propres aux officiers et aux commissaires a permis, après des mois de revendications et d'échanges, de décliner un dispositif dédié aux cadres.

Seul maître d'œuvre pour le corps de commandement, **SYNERGIE-OFFICIERS** vous le détaille pour les officiers de police.

MESURES SPÉCIFIQUES AUX OFFICIERS DE POLICE

TEMPS DE TRAVAIL :

- Rehaussement du plafond de l'écrêtage des dépassements horaires pour les officiers qui ne sont pas allocataires

« **article 10** » : 36 heures au lieu de 9 heures en régime horaire à variabilité ; 52 heures au lieu de 13 heures pour les officiers ne pouvant pas bénéficier de la variabilité horaire

APPLICABLE DU 1^{ER} JUILLET AU 30 SEPTEMBRE 2024 – Plus de RCBH générés pour tenir compte des dépassements horaires réels durant la période de JOP.

- **Compensation des rappels au service et des permanences pour les officiers bénéficiant d'une allocation de chef de service « article 10 »** (comme pour les commissaires de police) : utilisation d'un compteur REX (repos exceptionnel) alimenté sur la base de DMJ (durée moyenne journalière)
APPLICATION DU 1^{ER} JUILLET AU 30 SEPTEMBRE 2024 – Utilisable jusqu'à fin 2025.

- **Comptabilisation des heures supplémentaires des officiers stagiaires de la 29^e promotion** pour leur permettre d'en bénéficier, dès leur affectation en mars 2025.



RÉMUNÉRATION

○ **Abondement exceptionnel et conséquent (plus de 2 millions d'euros soit plus de 50 % du budget habituel) du montant de la campagne de la part "P" 2024 des cadres (dont les officiers) pour permettre à tous les renforts opérationnels JOP et aux effectifs visés par les primes à 1 900 et 1 600 euros d'en bénéficier.**

Maintien de l'attribution de la part P "classique" pour les autres officiers, pour ne pas oublier les officiers qui assurent les missions quotidiennes en mode dégradé dans les services pendant la période estivale.

Mention spéciale pour les officiers de la 28^e promotion, non éligibles à la part P "classique" en 2024 mais qui pourront bénéficier de cette part P "JOP" s'ils répondent aux critères.

PAIEMENT EN NOVEMBRE OU DÉCEMBRE 2024 de ces parts P, correspondant à une somme allant de 10 à 40 % du montant de l'IRP annualisée, par grade, par tranche de 10 %.

SYNERGIE-OFFICIERS se félicite des mesures obtenues grâce à cette action commune avec les commissaires, et en revendique pleinement la paternité.

Si la rétribution, en compensation des lourds efforts demandés aux officiers, ne sera jamais complètement satisfaisante pour tous, **SYNERGIE-OFFICIERS** acte une véritable reconnaissance de leur statut de cadre et de leur investissement à l'occasion de cet événement.

Non éligible au paiement des heures supplémentaires du fait de leur statut de cadre, la part "P" de l'IRP était le seul levier sur lequel les officiers pouvaient s'appuyer pour obtenir une compensation financière supplémentaire et correspondant à leur statut.

Ces mesures ont abouti uniquement par l'action du seul syndicat du Corps de commandement ayant fait de réelles propositions à l'administration, à savoir **SYNERGIE-OFFICIERS**.

Les avancées sur le temps de travail étaient néces-

saires, mais certainement pas suffisantes pour les officiers de police dans ce contexte exceptionnel de mobilisation.

Sans **SYNERGIE-OFFICIERS**, il n'y aurait rien eu d'autre.

Pour rappel, les officiers bénéficieront également de mesures communes à tous les corps actifs.

MESURES COMMUNES À TOUS LES CORPS ACTIFS

○ **La prime JOP** (PRE spécifique non exclusive de celle attribuée tous les ans) qui permettra l'obtention, sous réserve d'une présence effective dans les services pendant la période écarlate, d'une somme de 1 000, 1 600 ou 1 900 € selon les affectations des officiers.

PAIEMENT NOVEMBRE OU DÉCEMBRE 2024.

○ **L'IAM** (indemnité d'absence missionnelle) qui permettra l'attribution d'une somme forfaitaire de 50 euros par nuitée découchée à partir de 4 nuitées pour des missions de renfort JOP en dehors de sa résidence administrative.

PAIEMENT APRÈS LE RETOUR DE MISSION DANS LES DÉLAIS HABITUELS (2 À 3 MOIS).

○ **L'augmentation de 10 jours du plafond d'épargne sur le CET pérenne** (de 60 à 70 jours, ou même de 70 à 80 jours pour ceux qui avaient épargné davantage durant la période COVID).

MODALITÉS À PRÉCISER MAIS APPLICATION POUR LA CAMPAGNE D'ALIMENTATION DU CET 2025 POUR LES JOURS NON PRIS EN 2024.

SYNERGIE-OFFICIERS, SYNDICAT MAJEUR ET UNIQUE FORCE DE PROPOSITION POUR LES OFFICIERS

Connaissez-vous vraiment la police ?

Découvrez l'histoire contemporaine et populaire de cette institution au travers de ses témoignages, uniformes, matériels et véhicules. Grâce à nos partenaires de l'Amicale police et patrimoine, retrouvez une chronique historique pour mieux comprendre la "maison police".

SOUVENONS-NOUS : La Simca 1100 dans la police nationale



Simca 1100 de l'amicale police et patrimoine

En dehors des mythiques 4CV Pie et paniers à salade, il est une voiture de police que personne n'a oublié : la Simca 1100.

Ce véhicule présentait plusieurs singularités, certaines très anecdotiques.

Il était utilisé en journée par les compagnies de circulation..., et la nuit, par les BAC ! Ainsi, certains véhicules passaient-ils en vidange chaque semaine !

En 1977, les collègues de la PJ ont hérité d'une série de ces voitures aux couleurs pastel ou fluo ! Ainsi, ces voitures étaient-elles immédiatement identifiées par les délinquants.

Il n'est pas un seul des inspecteurs parisiens de cette époque qui ne s'en souvienne.

La Simca 1100 a été la voiture de police qui est restée en service le plus longtemps : en effet, le modèle civil a été produit de 1967 à 1981. La police parisienne en a été équipée à partir de 1972.

Elle a remplacé la Simca 1501, pour être remplacée elle-même par la R14, puis la Talbot Horizon, beaucoup plus fiable, puisque reprenant la même base mécanique.



ADHÉRENTS SYNERGIE-OFFICIERS, BÉNÉFICIEZ D'ALLIANCE AVANTAGES

LEROY MERLIN



**UNE REMISE CONSEQUENTE
POUR VOS TRAVAUX**



WWW.ALLIANCEAVANTAGES.FR

**SYNERGIE
OFFICIERS**



Aux compagnies de circulation, elle était multitâches, assurant : la répression des stationnements gênants (TVE), la circulation, tant dans Paris intra-muros que sur le périphérique, les contrôles radar, ainsi que l'ouverture des convois officiels.

À cette fin, le véhicule de tête était équipé d'un gyrophare orange ; toutes les autres Simca ayant un dispositif lumineux bleu.

Au plan technique, on notera que la Simca 1100 était, originellement, de conception italienne, et précisément des bureaux d'études de Fiat.



Dès février 1967, elle proposait la traction avant, suspension à 4 roues indépendantes, et un hayon, comme la R16 en 1965. Sa boîte comportait 4 vitesses au choix, + une marche arrière !

Elle disposait d'un moteur "Poissy" d'une puissance phénoménale de 48 chevaux : non chemisé, ce moteur pouvait, à partir de juillet 1973, fonctionner au sans plomb 98.



De mémoire de gardien de la paix à la circulation, dont celle de votre serviteur, la Simca 1100 était particulièrement adaptée à son environnement : nerveuse, confortable (avant elle, les CCU utilisait la Dauphine) et surtout... increvable !

Au total, plus de 2 millions d'exemplaires ont été produits, dont plusieurs centaines pour la PP.



Pour en savoir plus, vous pouvez-vous rendre sur le site Internet de l'Amicale Police Patrimoine : <http://www.amicale-police-patrimoine.fr>

Dominique Chagrot
Président de l'Amicale Police et Patrimoine

REMUNERATIONS MOYENNES MENSUELLES
DES FONCTIONNAIRES DU CORPS DE COMMANDEMENT
EN POSTE A PARIS ET EN ILE DE FRANCE AU 1^{ER} JANVIER 2024

GRADE	ECHOLON	IB	INDICE MAJORES	DUREE ECHOLON	VALEUR DU POINT	TRAITEMENT INDICIAIRE	IR 3%	ISSP	NBI	IRP
COMMANDANT DIVISIONNAIRE FONCTIONNEL	E. Spécial	HEA3	977		59,0734	4 809,56	150,19	1 130,25	196,91	454,00
		HEA2	930	1 an	59,0734	4 578,19	143,25	1 075,87	196,91	454,00
		HEA1	895	1 an	59,0734	4 405,89	138,08	1 035,38	196,91	454,00
	4e	1027	835	2 ans	59,0734	4 110,52	129,22	965,97	196,91	454,00
	3e	1015	826	2 ans	59,0734	4 066,22	127,89	955,56	196,91	454,00
	2e	930	761	2 ans	59,0734	3 746,24	118,29	880,37	196,91	454,00
	1er	890	730	2 ans	59,0734	3 593,63	113,72	844,50	196,91	454,00
COMMANDANT DIVISIONNAIRE	E. Spécial	HEA3	977		59,0734	4 809,56	144,29	1 130,25		660,00
		HEA2	930	1 an	59,0734	4 578,19	137,35	1 075,87		660,00
		HEA1	895	1 an	59,0734	4 405,89	132,18	1 035,38		660,00
	4e	1027	835	3 ans	59,0734	4 110,52	123,32	965,97		660,00
	3e	1015	826	3 ans	59,0734	4 066,22	121,99	955,56		660,00
	2e	930	761	2,5 ans	59,0734	3 746,24	112,39	880,37		660,00
	1er	890	730	2,5 ans	59,0734	3 593,63	107,81	844,50		660,00
COMMANDANT DE POLICE	7e	1015	826		59,0734	4 066,22	121,99	955,56		454,00
	6e	995	811	2,5 ans	59,0734	3 992,38	119,77	938,21		454,00
	5e	930	761	2,5 ans	59,0734	3 746,24	112,39	880,37		454,00
	4e	878	721	2 ans	59,0734	3 549,33	106,48	834,09		454,00
	3e	830	685	2 ans	59,0734	3 372,11	101,16	792,45		454,00
	2e	784	650	2 ans	59,0734	3 199,81	95,99	751,96		454,00
	1er	741	617	2 ans	59,0734	3 037,36	91,12	713,78		454,00
CAPITAINE DE POLICE	11e	877	721		59,0734	3 549,33	106,48	976,06		416,00
	10e	821	678	3 ans	59,0734	3 337,65	100,13	917,85		416,00
	9e	776	643	3 ans	59,0734	3 165,35	94,96	870,47		416,00
	8e	732	610	2,5 ans	59,0734	3 002,90	90,09	825,80		416,00
	7e	693	580	2,5 ans	59,0734	2 855,21	85,66	785,18		416,00
	6e	653	550	2 ans	59,0734	2 707,53	81,23	744,57		416,00
	5e	611	518	2 ans	59,0734	2 550,00	76,50	701,25		416,00
	4e	567	485	2 ans	59,0734	2 387,55	71,63	680,45		416,00
	3e	525	455	2 ans	59,0734	2 239,87	67,20	638,36		416,00
	2e	499	435	1 an	59,0734	2 141,41	64,24	610,30		416,00
	1er	469	415	1 an	59,0734	2 042,96	61,29	582,24		416,00
	stagiaire	367	366	1 an	59,0734	1 801,74	18,02	513,49		157,00
	élève	367	366	6 mois	59,0734	1 801,74	18,02	234,22		

COMPLEMENT RTT	IND POSTE DIFFICILE	IND SUJ EXCEPT	COMPENSATION CSG MINIMA	Transfert prime-point	PENSION CIVILE	PENSION CIVILE ISSP	PENSION CIVILE NBI	RDS	CSG	RAFP	TRAITEMENT NET MENSUEL
56,67	14,11	85,75	59,40	-32,42	533,86	256,40	21,86	35,03	644,52	48,10	5 384,67
56,67	14,11	85,75	56,94	-32,42	508,18	244,11	21,86	33,58	617,84	45,78	5 157,94
56,67	14,11	85,75	55,11	-32,42	489,05	234,42	21,86	32,50	597,97	44,06	4 989,63
56,67	14,11	85,75	51,97	-32,42	456,27	218,76	21,86	30,65	563,92	41,11	4 700,16
56,67	14,11	85,75	51,50	-32,42	451,35	216,47	21,86	30,37	558,81	40,66	4 656,68
56,67	14,11	85,75	48,10	-32,42	415,83	199,61	21,86	28,36	521,91	37,46	4 342,98
56,67	14,11	85,75	46,48	-32,42	398,89	191,67	21,86	27,41	504,32	35,94	4 193,27
56,67	14,11	85,75	57,69	-32,42	533,86	256,40	-	34,02	626,03	48,10	5 427,49
56,67	14,11	85,75	55,24	-32,42	508,18	244,11	-	32,57	599,35	45,78	5 200,77
56,67	14,11	85,75	53,41	-32,42	489,05	234,42	-	31,49	579,49	44,06	5 032,46
56,67	14,11	85,75	50,27	-32,42	456,27	218,76		29,64	545,43	41,11	4 742,99
56,67	14,11	85,75	49,80	-32,42	451,35	216,47		29,37	540,32	40,66	4 699,50
56,67	14,11	85,75	46,40	-32,42	415,83	199,61		27,36	503,43	37,46	4 385,81
56,67	14,11	85,75	44,77	-32,42	398,89	191,67		26,40	485,83	35,94	4 236,10
56,67	14,11	85,75	48,07	-32,42	451,35	216,47		28,34	521,55	37,41	4 514,83
56,67	14,11	85,75	47,28	-32,42	443,15	212,89		27,88	513,03	37,26	4 441,54
56,67	14,11	85,75	44,67	-32,42	415,83	199,61		26,34	484,65	36,76	4 198,58
56,67	14,11	85,75	42,57	-32,42	393,98	188,73		25,11	461,95	35,49	4 005,33
56,67	14,11	85,75	40,69	-32,42	374,30	179,60		24,00	441,51	33,72	3 831,39
56,67	14,11	85,75	38,86	-32,42	355,18	170,57		22,92	421,65	32,00	3 662,43
56,67	14,11	85,75	37,13	-32,42	337,15	161,76		21,90	402,91	30,37	3 503,42
56,67	14,11	85,75	43,45	-32,42	393,98	207,72		25,62	471,42	34,50	4 082,19
56,67	14,11	85,75	41,13	-32,42	370,48	195,21		24,25	446,24	33,38	3 867,31
56,67	14,11	85,75	39,24	-32,42	351,35	185,52		23,14	425,75	31,65	3 692,72
56,67	14,11	85,75	37,46	-32,42	333,32	176,06		22,09	406,43	30,03	3 528,43
56,67	30,35	85,75	35,97	-32,42	316,93	167,57		21,21	390,34	28,55	3 393,77
56,67	30,35	85,75	34,35	-32,42	300,54	158,43		20,26	372,77	27,08	3 244,96
56,67	30,35	85,75	32,63	-32,42	283,05	149,07		19,24	354,03	25,50	3 085,83
56,67	30,35	85,75	31,05	-32,42	265,02	139,61		18,31	336,89	23,88	2 943,33
56,67	30,35	85,75	29,42	-32,42	248,63	131,12		17,35	319,18	22,40	2 792,52
56,67	30,35	85,75	28,33	-32,42	237,70	125,68		16,71	307,38	21,41	2 691,75
56,67	30,35	85,75	27,24	-32,42	226,77	119,58		16,06	295,58	20,43	2 591,65
			22,37			305,53		12,37	242,73	18,02	1 928,59
			17,25			270,78		10,23	187,22	12,61	1 574,03



VALEUR DU POINT D'INDICE AU 01/01/2024 : 4,92 €
NB : les CDTs DIV détachés dans un EF bénéficient d'une IRP de 660€

REMUNERATIONS MOYENNES MENSUELLES
DES FONCTIONNAIRES DU CORPS DE COMMANDEMENT
EN POSTE EN PROVINCE (IR = 0%) AU 1^{ER} JANVIER 2024

GRADE	ECHELON	IB	INDICE MAJORES	DUREE ECHELON	VALEUR DU POINT	TRAITEMENT INDICIAIRE	ISSP	NBI	IRP
COMMANDANT DIVISIONNAIRE FONCTIONNEL	E. Spécial	HEA3	977		59,0734	4 809,56	1 130,25	196,91	454,00
		HEA2	930	1 an	59,0734	4 578,19	1 075,87	196,91	454,00
		HEA1	895	1 an	59,0734	4 405,89	1 035,38	196,91	454,00
	4e	1027	835	2 ans	59,0734	4 110,52	965,97	196,91	454,00
	3e	1015	826	2 ans	59,0734	4 066,22	955,56	196,91	454,00
	2e	930	761	2 ans	59,0734	3 746,24	880,37	196,91	454,00
	1er	890	730	2 ans	59,0734	3 593,63	844,50	196,91	454,00
COMMANDANT DIVISIONNAIRE	E. Spécial	HEA3	977		59,0734	4 809,56	1 130,25		660,00
		HEA2	930	1 an	59,0734	4 578,19	1 075,87		660,00
		HEA1	895	1 an	59,0734	4 405,89	1 035,38		660,00
	4e	1027	835	3 ans	59,0734	4 110,52	965,97		660,00
	3e	1015	826	3 ans	59,0734	4 066,22	955,56		660,00
	2e	930	761	2,5 ans	59,0734	3 746,24	880,37		660,00
	1er	890	730	2,5 ans	59,0734	3 593,63	844,50		660,00
COMMANDANT DE POLICE	7e	1015	826		59,0734	4 066,22	955,56		454,00
	6e	995	811	2,5 ans	59,0734	3 992,38	938,21		454,00
	5e	930	761	2,5 ans	59,0734	3 746,24	880,37		454,00
	4e	878	721	2 ans	59,0734	3 549,33	834,09		454,00
	3e	830	685	2 ans	59,0734	3 372,11	792,45		454,00
	2e	784	650	2 ans	59,0734	3 199,81	751,96		454,00
	1er	741	617	2 ans	59,0734	3 037,36	713,78		454,00
CAPITAINE DE POLICE	11e	877	721		59,0734	3 549,33	976,06		416,00
	10e	821	678	3 ans	59,0734	3 337,65	917,85		416,00
	9e	776	643	3 ans	59,0734	3 165,35	870,47		416,00
	8e	732	610	2,5 ans	59,0734	3 002,90	825,80		416,00
	7e	693	580	2,5 ans	59,0734	2 855,21	785,18		416,00
	6e	653	550	2 ans	59,0734	2 707,53	744,57		416,00
	5e	611	518	2 ans	59,0734	2 550,00	701,25		416,00
	4e	567	485	2 ans	59,0734	2 387,55	680,45		416,00
	3e	525	455	2 ans	59,0734	2 239,87	638,36		416,00
	2e	499	435	1 an	59,0734	2 141,41	610,30		416,00
	1er	469	415	1 an	59,0734	2 042,96	582,24		416,00

COMPLEMENT RTT	COMPENSATION CSG MINIMA	Transfert prime-point	PENSION CIVILE	PENSION CIVILE ISSP	PENSION CIVILE NBI	RDS	CSG	RAFP	TRAITEMENT NET MENSUEL
56,67	59,40	-32,42	533,86	256,40	21,86	33,79	621,73	46,92	5 157,71
56,67	56,94	-32,42	508,18	244,11	21,86	32,37	595,68	45,78	4 936,14
56,67	55,11	-32,42	489,05	234,42	21,86	31,32	576,29	44,06	4 772,55
56,67	51,97	-32,42	456,27	218,76	21,86	29,51	543,04	41,11	4 491,17
56,67	51,50	-32,42	451,35	216,47	21,86	29,24	538,05	40,66	4 448,89
56,67	48,10	-32,42	415,83	199,61	21,86	27,28	502,03	37,46	4 143,95
56,67	46,48	-32,42	398,89	191,67	21,86	26,35	484,85	35,94	3 998,42
56,67	57,69	-32,42	533,86	256,40		32,81	603,78	36,99	5 215,85
56,67	55,24	-32,42	508,18	244,11		31,40	577,73	36,87	4 993,27
56,67	53,41	-32,42	489,05	234,42		30,34	558,34	36,79	4 828,04
56,67	50,27	-32,42	456,27	218,76		28,54	525,09	36,63	4 543,85
56,67	49,80	-32,42	451,35	216,47		28,27	520,10	36,61	4 501,16
56,67	46,40	-32,42	415,83	199,61		26,31	484,08	36,44	4 193,19
56,67	44,77	-32,42	398,89	191,67		25,38	466,90	35,94	4 046,63
56,67	48,07	-32,42	451,35	216,47		27,25	501,32	26,22	4 323,62
56,67	47,28	-32,42	443,15	212,89		26,79	493,01	26,18	4 252,24
56,67	44,67	-32,42	415,83	199,61		25,29	465,30	26,06	4 015,64
56,67	42,57	-32,42	393,98	188,73		24,08	443,14	25,95	3 826,62
56,67	40,69	-32,42	374,30	179,60		23,00	423,19	25,86	3 655,85
56,67	38,86	-32,42	355,18	170,57		21,95	403,79	25,77	3 489,97
56,67	37,13	-32,42	337,15	161,76		20,95	385,51	25,69	3 333,86
56,67	43,45	-32,42	393,98	207,72		24,60	452,61	24,10	3 904,35
56,67	41,13	-32,42	370,48	195,21		23,26	428,01	23,98	3 694,25
56,67	39,24	-32,42	351,35	185,52		22,17	407,99	23,89	3 522,74
56,67	37,46	-32,42	333,32	176,06		21,15	389,11	23,81	3 361,36
56,67	35,97	-32,42	316,93	167,57		20,21	371,95	23,73	3 214,54
56,67	34,35	-32,42	300,54	158,43		19,28	354,79	23,65	3 068,37
56,67	32,63	-32,42	283,05	149,07		18,29	336,48	23,56	2 912,06
56,67	31,05	-32,42	265,02	139,61		17,38	319,77	23,49	2 772,46
56,67	29,42	-32,42	248,63	131,12		16,44	302,48	22,40	2 625,30
56,67	28,33	-32,42	237,70	125,68		15,81	290,95	21,41	2 527,23
56,67	27,24	-32,42	226,77	119,58		15,19	279,41	20,43	2 429,82

VALEUR DU POINT D'INDICE AU 01/01/2024 : 4,92€
NB : les CDTs DIV détachés dans un EF bénéficient d'une IRP de 660€

IMPORTANT

ADHEREZ EN LIGNE
SUR NOTRE SITE
INTERNET
WWW.SYNERGIE-OFFICIERS.COM



ET BENEFICIEZ
DESORMAIS
D'ALLIANCE AVANTAGES
WWW.ALLIANCEAVANTAGES.FR

SYNERGIE-OFFICIERS
03 boulevard du palais 75004 PARIS
01-40-13-02-85
bureau.national@synergie-officiers.com
twitter : @PoliceSynergie